



Madame, Monsieur,

Sous l'égide d'Angèle DUPAYAGE, **un atelier couture de masques en tissu, suivant le protocole homologué par le CHU de Grenoble**, a vu le jour sur notre commune depuis 3 semaines maintenant. Vous avez été nombreux à relayer et répondre à l'appel lancé pour du tissu, des élastiques... je vous en remercie. Ce sont **14 couturières bénévoles annaysiennes** qui sont à l'oeuvre chez elles ou à la résidence des aulnes et à ce jour, elles ont confectionné un peu plus de 500 masques ! La solidarité n'est pas un vain mot sur Annay et elles le prouvent par leur engagement et le nombre d'heures qu'elles ont passé et continuent de passer, à couper et coudre. **Au nom de notre village, je les remercie du fond du cœur !**

La distribution de ces masques a commencé pour les employés communaux ; les bénévoles du Secours Populaire qui chaque semaine organisent des distributions alimentaires, en leur local et à domicile chez les plus vulnérables d'entre nous ; **les aides à domicile et les aides-soignantes** intervenant sur la commune ; **les petits commerçants et artisans annaysiens ; les annaysiens souffrant d'une affection de longue durée, vulnérables de part leur maladie, pathologie ou encore sortant d'hospitalisation...**

Cette distribution va être complétée par un masque distribué **à chaque personne de plus de 80 ans** résidant sur la commune. Elles sont au nombre de 232. Elles n'ont pas à se déplacer ni à se manifester, la distribution est organisée par la ville et le masque va être déposé dans les prochains jours dans leurs boîtes aux lettres.

Pour tous les habitants, la commune a effectué une commande de masques dits grand public et homologués par la Direction Générale de l'Armement via la centrale d'achat de la Région des Hauts de France (nous espérons une livraison début mai, nous n'avons pour l'instant aucune date confirmée). Par ailleurs, nous attendons la livraison des masques offerts par la Région des Hauts de France (ces masques devraient être livrés avant le 11 mai à la mairie). Enfin, nous avons effectué une autre commande de masques avec un groupement de communes, leur livraison sera plus tardive (nous n'avons pas de date confirmée pour l'instant).

Il nous paraît important d'organiser **les distributions de ces masques à tous** en respectant les gestes barrières que tout le monde connaît maintenant et qui restent prioritaires.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir **remplir l'attestation sur l'honneur jointe au verso** et de **venir impérativement la remettre aux dates et lieux indiqués ci-contre dans les quartiers de la commune.**

Les personnes de plus de 80 ans n'ont rien à faire : elles seront livrées dans leur boîte aux lettres sans aucune démarche de leur part.

Je renouvelle en votre nom mes remerciements à celles et ceux qui ont relevé le défi des masques, aux bénévoles, aux élus et au personnel communal.

Prenez soin de vous,

Yves TERLAT,
Maire

COUPON REPONSE

**A remplir et déposer à l'un des points de dépôt suivant,
aux dates et horaires indiqués ci-dessous**

Mairie Place Roger Salengro	Mardi 5 mai de 10h00 à 13h00
Centre Social Danièle Bergerand Rue de Clermont Ferrand	Mardi 5 mai de 15h00 à 18h00
Maison des Jeunes Route de Lille	Mercredi 6 mai de 10h00 à 13h00
Parking de l'OASIS Rue Kleber Rolle	Mercredi 6 mai de 15h00 à 18h00
Parking entrée des étangs à truites Rue Gino Valli	Jeudi 7 mai de 10h00 à 13h00

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (Nom Prénom)

Demeurant (adresse complète)

Téléphone

Sur la base d'un masque par personne, je souhaite en obtenir : (nombre)

J'atteste sur l'honneur que les masques demandés sont destinés aux personnes dénommées ci-dessous âgées de plus de 10 ans (nés avant 2010) et résidant à mon domicile.

NOM Prénom	Date de naissance

Ainsi faite la présente attestation sur l'honneur pour servir et valoir ce que de droit.

A Annay sous Lens, le

Signature

La ville d'Annay sous Lens se réserve le droit de procéder à toutes vérifications de vos déclarations.

Règlement Général sur la Protection des Données :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à réaliser un recensement de la population destiné à la distribution de masques grands publics aux annaysiens. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant de rectification et d'effacement, aux informations qui vous concernant. Le destinataire des données est le service administratif municipal. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à : mairie@annaysouslens.fr. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville d'Annay sous Lens.